



22 MARS, UNI.ES CONTRE LE RACISME

La CGT appelle à manifester le 22 mars à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. **Aujourd'hui, le temps est venu de se mobiliser**, de refuser les discours et les pratiques racistes qui s'étendent sur tous les continents – mais aussi en France – et de défendre l'égalité des droits et la démocratie.

La porosité entre l'extrême droite et le sommet de l'État est manifeste, il n'est question que de « submersion migratoire », de remise en cause du droit du sol, et de politiques contre les travailleur·ses étranger·es avec ou sans papiers.

Face à ces représentations xénophobes et racistes, **la CGT réaffirme que ce n'est pas l'immigration qui crée le dumping social mais l'absence de droits**. Les travailleur·ses font partie intégrante de la classe ouvrière de notre pays et **ils et elles doivent bénéficier de l'égalité des droits**.

Ces agressions contre les travailleur·ses étranger·es d'aujourd'hui renforceront encore un peu plus les attaques de demain contre toutes les salarié·es du pays.

Le climat lourd de menace contre les étranger·es est **une porte d'entrée à la remise en cause de l'État de droit** et menace toutes les libertés fondamentales de toutes et tous.



Manifestons samedi 22 mars

15h, Préfecture Nantes

15h Place des Droits de l'Homme à Saint Nazaire

18h place de la gare à Clisson

14h30, devant la sous-préfecture de Redon (place de Bretagne).

SCIENCES PAS DE PO

Le crédit impôt recherche (CIR) est parmi les plus coûteux en matière de dépense publique (plus de 7 milliards d'euros en 2023). Ce dispositif largement décrié fonctionne avant tout comme une subvention salariale sans trop de lien avec la Re-

cherche. Ce dispositif est néanmoins contrôlé par nos services, mais essentiellement sur le mode de calcul. Les fiscalistes ne sont pas supposés se prononcer sur le bien fondé du critère « recherche » dans les demandes de CIR. Le volet scientifique du contrôle CIR est donc soumis à l'expertise scientifique d'un service de la DRARI, Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation. A notre grande surprise, une personne en charge de cette expertise s'avère disposer comme bagage scientifique d'un diplôme de Sciences... Politiques ! Bref, la remise en cause du bien fondé scientifique d'un CIR ne risque pas trop d'arriver.

La CGT revendique la refonte totale de ce système et l'augmentation immédiate du budget de la Recherche. La vraie.

RETOUR DU MARCHÉ

La petite réunion de n°1 avec quelques cadres B de la DRFIP 44 (voir numéro n°474) visait à recueillir les « impressions du terrain », « sans filtre », (c'est bien connu, la CGT s'autocensure...) de ce petit panel de collègues. Les échanges ont tourné sur les évolutions métiers, les carrières, les rémunérations, l'attractivité du 44... Sans surprise, les difficultés récurrentes avec les applications métiers ont été mentionnées.

Quant aux rémunérations, **une seule solution pour n°1, passer les concours !** Plus facile à dire qu'à faire, les nouvelles « non règles » d'affectations locales des A ne font pas rêver.

Rappelons une fois encore l'urgence de procéder à une augmentation du point d'indice significative pour compenser le déclassement salarial qui est de l'ordre de 27 % par rapport à l'inflation ! **Il manque 27 % sur ta feuille de paye chaque mois !**

<https://www.cgтетat.fr/IMG/pdf/>

[perte_actualisable_du_point-2025-02.pdf](#)

SOS ANONYMAT

La nouvelle interface Signal Fip qui permet de faire un signalement en ligne pour les incidents avec des usagers ou entre collègues est bien utilisée. Les signalements sont connus quasi en temps réel et c'est un véritable progrès pour le suivi.

Cependant, nous vous conseillons de pas empêcher l'accès du signalement aux représentant·e·s du personnel. Cela ne fait que retarder une éventuelle intervention syndicale et laisse entièrement la main à l'administration... C'est lui donner beaucoup trop de confiance.